

## **SAINT JULIEN DE CIVRY**

### **COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL** **DU 23 MAI 2014**

Le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de M. ROUX Didier, Maire

**Présents** : Didier ROUX - Paul SAGE - André TREMEAUD - Jean-Marie JOBARD –  
Valérie AUPECLE - Serge BERTILLOT – Armand BRIGAUD - Hubert FENEON - Vincent FENEON – Marion GAIN  
– Isabelle GILLES - Valérie LACROIX - Valérie PILLOUX

**Procurations** : Jean-Marc DURY à Hubert FENEON  
Patrice MAILLY à Didier ROUX

**Absents** :

**Secrétaire de séance** : Valérie LACROIX

**Date de convocation** : 16 mai 2014

Lecture du Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 18 avril 2014, pas de remarque. Adopté à l'unanimité.

Avant d'ouvrir la séance, le Maire, Didier ROUX demande la possibilité de rajouter une délibération :

- Participation financière au transport scolaire communal pour une famille

**Délibérations** :

#### **1/ Participation des familles au transport scolaire communal :**

Le Conseil Municipal fixe le tarif pour la prochaine rentrée scolaire 2014-2015 à 50 euros par famille pour l'année. Cela représente une augmentation de 5 € par rapport à l'année précédente qui est justifiée par le fait que les enfants seront scolarisés une-demie journée supplémentaire par semaine.

Le ramassage sera effectué dans les mêmes conditions.

**15 voix pour**

#### **2/ Refuge fourrière : désignation d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant supplémentaires :**

Un courrier de la préfecture de Saône et Loire en date du 24 avril 2014 indique que les statuts du Syndicat Intercommunal du Charolais Refuge Fourrière fixent la désignation par vote de deux délégués titulaires et de deux délégués suppléants.

Une nouvelle élection est demandée.

Délégués titulaires : Hubert Fénéon et Armand Brigaud

Délégués suppléants : Serge Bertillot et Paul Sage

**15 voix pour**

#### **3/ Refuge fourrière : cotisation 2014 :**

Le Conseil Municipal donne son accord pour le paiement de la cotisation de 296,80 euros au bénéfice du refuge de Gueugnon pour la récupération des animaux errants.

**15 voix pour**

#### **4/ Commission communale des impôts directs :**

Le Maire donne connaissance d'un courrier du Directeur Départemental des Finances Publiques en date du 23 avril 2014 concernant la Commission Communale des Impôts Directs.

Le Maire précise qu'il y a lieu de présenter douze titulaires et douze suppléants. Le Directeur des Finances Publiques en choisira 6 de chaque.

Le Conseil Municipal, après réflexion présente les personnes suivantes pour la constitution de la nouvelle Commission Communale des Impôts Directs :

Membres titulaires : Anne-Marie LAVEDER - Patrice MAILY - Mireille BERNIGAUD - Serge BERTILLOT - Jean-Marc DURY - Jean-Michel GRUEL - Michel MESSY - Roger AUPECLE - Bruno DUCERF - Jean Henri FENEON - Bernard GAUTHERON - Catherine PERCHE -

Membres suppléants : Valérie PILLOUX - Marie-Claude CHUARD - Didier COGNARD - Patrick GELET - Françoise COGNARD - Armand BRIGAUD - Charles GIRARDON - Marie-Pascale ALLOIN - Christian GONDARD - Alain MOMMESSIN - Claude RENAUD - Philibert GRANDJEAN -

**15 voix pour**

#### **5/ Compromis d'achat sur la maison Guttenberger :**

Le conseil autorise le maire, après que celui-ci ait détaillé les principales clauses, à signer un compromis d'achat pour la maison Guttenberger pour un montant de 85.000 € (frais de notaire en sus, soit environ de 7000 €), sous réserve de l'obtention de la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) 2014.

**15 voix pour**

#### **6/ DETR 2014 :**

Concernant le projet d'acquisition ci-dessus et ses aménagements, le Maire indique au Conseil Municipal la nécessité de solliciter le soutien financier de l'Etat dans le cadre de la DETR 2014.

Le Conseil Municipal décide de solliciter le soutien financier de l'Etat dans le cadre de la DETR 2014 pour le projet d'acquisition et d'aménagement d'un bâtiment pour la sauvegarde de l'activité boulangerie-épicerie à St Julien de Civry. Le Conseil Municipal donne pouvoir au Maire de signer tous les documents et actes, conséquences des présentes

**15 voix pour**

#### **7/ Demande d'une famille pour le transport communal scolaire :**

Le conseil prend connaissance du courrier d'une famille souhaitant utiliser les services du bus à compter de la mi-mai.

Une cotisation de 10 € sera demandée.

**15 voix pour**

#### **Divers :**

**1/ Pique-nique communal :** il aura lieu le dimanche 6 juillet à midi. Le pique-nique sera maintenu « au pont de pierre ». Cette année, il est envisagé d'inviter les habitants de Prizy. La commune offrira un apéritif surprise et des toilettes sèches seront installées. Par ailleurs, il est proposé de mettre en commun les desserts préparés par chacun.

En cas de mauvais temps, adoption de la solution de repli sous le préau de l'école.

**2/ Point sur le paiement des loyers des locataires :** Le point sur le paiement des loyers des locataires est présenté au conseil municipal.

**3/ Rythmes scolaires :**

Le Copil présente au conseil ses avancées concernant l'organisation des nouveaux rythmes scolaires (horaires ; activités périscolaires de la loi Peillon)

**Questions diverses :**

La B. Side Compagny s'installera quelques jours à Saint Julien pour des répétitions de cirque.

La bibliothèque demande à disposer du jardin derrière la cure le samedi 5 juillet après-midi pour une animation pour les enfants : le conseil municipal donne son accord.

Le Maire donne lecture d'un courrier pour un échange de place au cimetière. Un accord de principe est donné par l'ensemble du conseil municipal.

**Prochaine réunion de conseil :  
Vendredi 20 Juin à 20h30**